

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 27 janvier 2020

N°10/01/2020 : MISE EN OEUVRE D'UNE RESIDENCE CHOREGRAPHIQUE DE LA COMPAGNIE PEDRO PAUWELS POUR LA CREATION DU SPECTACLE "MIROBOLANT"

L'an deux mille vingt, le lundi 27 janvier à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 21 janvier 2020.

Présents : 35

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Jean Martial DEJEAN, Monique VALAT, Jacqueline LAFON, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, N'Guessan, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean-Michel MUSCATELLI, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Denis JUGUERA, Jean-François GARRIGUES, Quentin SUCAU, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Arnaud GUITARD, Arnaud HILION, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALON

Représentés : 8

Mesdames, Messieurs Maxime BERAUDO à Annie GUILLOT, Philippe FRANCOIS à Christian PEREZ, Jean Luc BUDOIA à Danielle AMOUROUX, Nadia CHEKLIT à Jacqueline LAFON, Aurélie BURATTI à Véronique LAGARRIGUE, Laura NICOLAS à Pierre Antoine LEVI, Valérie RABAULT à Arnaud HILION, Gaël TABARLY à Rodolphe PORTOLES

Absents : 2

Mesdames, Messieurs Jean GARROCCQ, Carole DUNET-SCHUMANN

**Monsieur Alain CRIVELLA donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Les salles de spectacle de Montauban comptent dans leur programmation culturelle 2019/2020 une résidence de création autour du travail chorégraphique de Pedro Pauwels. Cette résidence a pour principale finalité : la création chorégraphique *Mirobolant*, une proposition à destination du jeune public dont la première a lieu au Théâtre Olympe de Gouges le dimanche 19 avril 2020 (séance tout public). Deux représentations scolaires ont également lieu le lendemain (lundi 20 avril 2020).

Titre : *Mirobolant*
Association Pepau/Compagnie Pedro Pauwels
Chorégraphe : Pedro Pauwels
Effectif : 2 danseuses et 1 technicien
Durée : 40 min

La résidence de création se déroule du mardi 14 avril au samedi 18 avril 2020 sur le plateau du Théâtre Olympe de Gouges.

Un appartement situé 11 Place Nationale 82000 Montauban est mis à disposition des artistes pour la durée de la résidence.

Les trois représentations (1 tout public et 2 scolaires) de *Mirobolant* font l'objet d'un contrat spécifique de cession d'un montant de 3 750 € avec prise en charge de repas.

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- approuver les termes de la convention d'accueil de résidence chorégraphique ci-annexée,
- autoriser Madame le Maire à signer ladite convention.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

30 JAN. 2020

De sa publication et/ou affichage le :

30 JAN. 2020

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 27 janvier 2020

Le Maire,

Brigitte BAREGES

